



Mairie de St MARTIN DE SEIGNANX
40390 / ☎ 05 59 56 60 60 / Fax 05 59 56 60 61 / LANDES
stmartindeseignanx@wanadoo.fr
www.saintmartindeseignanx.fr



Mur à gauche – place Jean Rameau
40390 / Tél/Fax 05.59.15.03.69
Port : 06.07.10.89.28
stmartindeseignanx.saj@wanadoo.fr
www.saintmartindeseignanx.fr

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités et projets prévus par le service animation jeunesse municipal, votre enfant.....

prévoit de participer à ces différentes actions qui feront appel à l'utilisation de la photographie et/ou de la vidéo.

En référence à la loi protégeant la vie privée et en tant que représentants légaux de votre enfant mineur, le service animation jeunesse municipal doit vous demander une autorisation préalable à la prise de vue.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

.....

Agissant en tant que représentant légal, autorise mon enfant.....

.....

à apparaître sur les photographies et ou vidéos prises dans le cadre des projets ou sorties ou activités dont j'accepte les modalités présentées. Je reconnais donner cette autorisation dans un but pédagogique, éducatif et culturel que mon enfant pourra trouver dans ces activités et de mon intérêt à en voir la trace.

- Bulletin municipal - site internet <http://www.saintmartindeseignanx.fr/>- Accueil jeunes SAJ
- vidéos diffusées lors de soirées familiales ou ateliers éducatifs - médias.

Fait àle.../.../....

Signature des parents ou représentants légaux